



*Château d'Amoy*

**Ce document présente les données que nous avons pu réunir à ce jour sur Amoy.**

**Après avoir situé Amoy sur une carte, nous présenterons ses différents propriétaires, puis nous décrirons le site à travers les époques.**

**Grâce à Monsieur de Guillebon, descendant de la famille Rocheron d'Amoy, que nous remercions chaleureusement, nous avons eu accès à des archives privées qui ont guidé nos travaux.**

## *Sommaire*

<b>A.</b>	<b>LOCALISATION GEOGRAPHIQUE .....</b>	<b>14</b>
<b>B.</b>	<b>LES DIFFERENTS PROPRIETAIRES .....</b>	<b>18</b>
1.	LES PREMIERS TEXTES SUR AMOY .....	18
2.	UNE MEME FAMILLE DE LA FIN DU XVE SIECLE AU MILIEU DU XIXE SIECLE .....	18
3.	LES PROPRIETAIRES DEPUIS LE MILIEU DU XIXE .....	24
<b>C.</b>	<b>LE SITE D'AMOY .....</b>	<b>25</b>
1.	UNE OCCUPATION ANCIENNE .....	25
2.	UN CHATEAU FORT .....	25
3.	LE CHATEAU ACTUEL.....	26

## A. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Château d'Amoy  
Lieu-dit d'Amoy  
45170 Oison



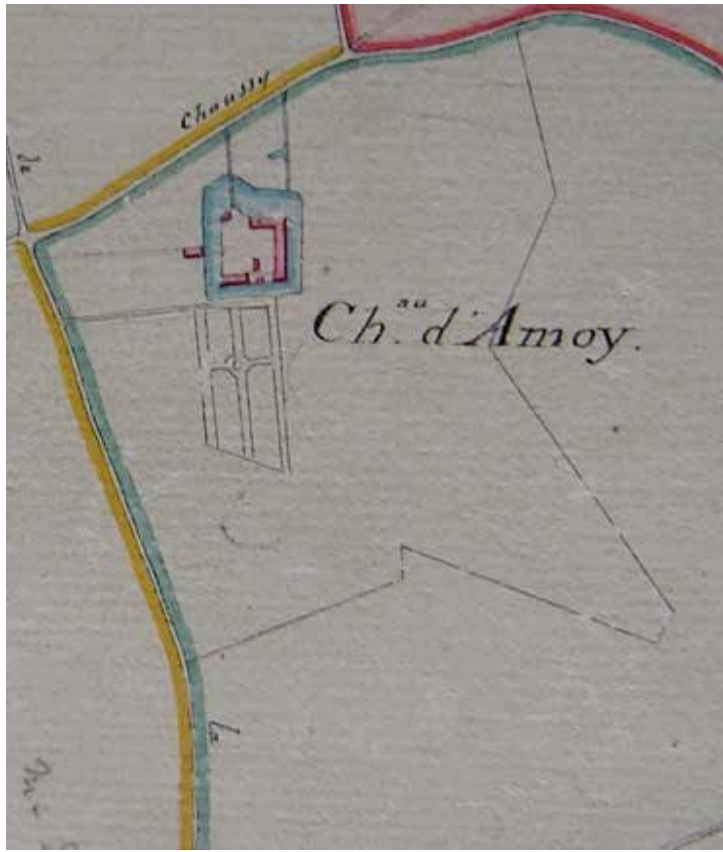
© Michelin 2008 - Mentions légales

2 km  
2 mi

*Vue aérienne (depuis le nord) et Cadastre Napoléonien*

---







## B. LES DIFFERENTS PROPRIETAIRES

### 1. LES PREMIERS TEXTES SUR AMOY

L'histoire d'Amoy semble étroitement liée à celle de Toury qui se situe à 4 kms. Rappelons que Toury (Tauriacum) a été donné par Dagobert 1<sup>er</sup> à l'Abbaye de Saint Denis au VII<sup>e</sup> siècle, donation qui fut confirmée par Robert Le Pieux. L'occupation de ce lieu est bien plus ancienne, les voies romaines qui se croisent à quelques lieues de là laissent imaginer que ce point haut fut très tôt habité. Place forte ou fief, Amoy figure au XII<sup>e</sup> siècle parmi les nombreuses possessions de l'Abbaye de Saint Denis sous le nom d'Amorium.

Au XII<sup>e</sup> siècle, la prévôté de Toury, très riche domaine, est administrée par Suger, moine de l'Abbaye de Saint Denis, ami et conseiller de Louis VI.

En janvier 1209, le fief d'Amoy devient une seigneurie avec la donation<sup>1</sup> du tensemement d'Amoy par l'abbé Vougrain au chevalier Mathieu de Dossainville. On retrouve encore un acte concernant Amoy daté de février 1241 qui rapporte la vente<sup>2</sup> du dit tensemement.

### 2. UNE MEME FAMILLE DE LA FIN DU XVE SIECLE AU MILIEU DU XIXE SIECLE

De la fin du Moyen-âge à 1830, soit pendant près de quatre siècles, Amoy appartient à la même famille.

La lignée commence avec Amy Hanapier qui épouse en 1487 Marion Monceau, fille de Pierre Monceau, seigneur d'Amoy et de Nicole de Mareau.

L'alliance avec les Saint Mesmin donne naissance à **Jacques HANAPIER (1540-1596)**, **Grand Maître des Eaux et Forêts du Duché d'Orléans<sup>3</sup>** et **Gentilhomme de Catherine de Médicis**, il est proche du pouvoir et très influent. En 1588-1589, il est un des tous premiers maires d'Orléans.

---

<sup>1</sup> Copie dans le cartulaire blanc de l'Abbaye de Saint Denis (AN, LL 1158, p. 29b)

<sup>2</sup> Copie dans le cartulaire blanc de l'Abbaye de Saint Denis (AN, LL 1158, p. 34a)

<sup>3</sup> Par l'édit de mai 1575, Henri III met fin à la charge de Maître des Eaux et Forêts d'Henri de Fleury et crée par le même édit six offices de Grands Maîtres-Enquêteurs Généraux et Réformateurs des Eaux et Forêts qui furent répartis dans six départements avec les mêmes droits et privilèges.

Il reçoit l'autorisation de fortifier<sup>4</sup> Amoy par lettres patentes d'Henri III puis d'Henri IV. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les Hanapier s'unissent à une autre famille de hauts fonctionnaires, les Guillard.

***Nicolas HANAPIER (1570?- 1641), son fils, Président Trésorier Général de France à Orléans***, n'ayant pas de descendant, choisit son petit neveu André Jean-Baptiste Guillard<sup>5</sup> comme héritier. Il lui lègue ainsi la terre d'Amoy, les terres de Spuis, les fiefs de Bouin, la métairie de la Bouteillerie, la métairie de Coulu et le moulin à vent, ainsi que la charge de Sieur d'Amoy. Un codicille stipulait que Claude Guillard et Margueritte Legrand, jouiraient de l'usufruit des biens légués jusqu'à ce que leur fils Jean-Baptiste Guillard ait 24 ans.

***André Jean-Baptiste GUILLARD (1626-1692), Trésorier de France en la Généralité d'Orléans, Chevalier Seigneur d'Amoy***, entreprend d'agrandir son domaine en faisant l'acquisition de la Vicomté de Liffermeau<sup>6</sup> auprès de Messire Pierre DE CHALLUDET, Chevalier, Vicomte de Liffermeau, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître d'Hôtel Ordinaire de sa Majesté, époux de Suzanne DE ROCHECHOUART. On retrouve aujourd'hui dans le salon et la salle à manger d'Amoy des plaques de cheminée du XVII<sup>e</sup> siècle aux armes des Challudet<sup>7</sup>.

---

<sup>4</sup> On retrouve dans un projet de partage daté du 17 novembre 1614, dressé par Me. Mignon, notaire à Orléans, la mention suivante de « cinq pièces de parchemin qui contiennent les lettres patentes et entérinements d'ycelles accordées par les Rois Henri II et Henri IV au Sieur Jacques Hanapier qui lui permettent d'établir et avoir un pont-levis à sa maison et marchais d'Amoy et de le fortifier. Les dites lettres patentes données au mois d'octobre 1574 et le 18 juillet 1596 ».

<sup>5</sup> Les Guillard portent « De gueules à deux bourdons de pèlerin d'or posés en chevron accompagnés de trois montjoies ou rocher d'argent »

<sup>6</sup> Le 21 décembre 1654, ces terres avaient été acquises par Pierre de Challudet quelques années auparavant et ils les avaient faites érigées en Vicomté.

<sup>7</sup> Pierre de Challudet, trésorier de France en la généralité d'Orléans, était issu d'une famille bourgeoise de la Charité-sur-Loire ; son père avait été maître de forges et lui avait laissé une fortune considérable. En 1638, il fit composer un curieux armorial conservé à la Bibliothèque Nationale.

En 1646, Il fit imprimer, une généalogie de sa famille, le rattachant à la maison de Chalus, de l'Auvergne, dont il ajouta les armes aux siennes. L'année suivante, il fit fabriquer, probablement à l'occasion de l'érection de sa terre de Liffermeau en Vicomté (février 1647), un assez beau jeton, dont on peut voir le dessin dans l'armorial historique et archéologique du Nivernais<sup>7</sup>. Sur des plaques conservées aux archives figurent ses armes de fantaisie ainsi que les écus des alliances supposées de sa famille.

Description de cet écu écartelé :

Au 1 , échiqueté de gueules et d'or (qui est de Chalus)

Au 2, Contre-écartelé

Au 1 et 4, de sable à la face d'or

Au 2 et 3, de sable, à deux lions léopardés d'or (qui est de Tenon)

Au 3, de gueules semé de fleurs de lys d'argent (qui est d'Alègre ancien)

Au 4, d'or, au gonfanon de gueules frangé de sinople (qui est d'Auvergne) ;

Et sur le tout, d'or, au lion de gueules et au franc quartier d'azur chargé d'une fleur de lys d'or.

L'écu est posé sur une terrasse, entouré du Collier de Saint Michel et timbré d'une couronne de Comte. Au-dessus de la couronne, un casque de fasce, orné de ses lambrequins, timbré d'une couronne à l'antique avec un lion issant tenant un petit étendard sur lequel se lit le commencement de cette devise : Désir sans vanité.

Derrière l'écu, deux étendards placés en sautoir : l'un échiqueté, l'autre chargé du gonfanon des armes d'Auvergne.

Cette acquisition procure aussi à la famille Guillard/Hanapier:

- 1) Le titre de Vicomte de Liffermeau, puisque cette terre avait été érigée en vicomté par le Duc d'Orléans.



- 2) La haute, moyenne et basse justice sur la paroisse d'Oyson et le village de Spuis également concédées par le Duc d'Orléans le 15 avril 1647, et l'autorisation d'ériger des fourches patibulaires.
- 3) Le patronage laïc de la paroisse d'Oyson et le droit de présentation à la cure de la paroisse d'Oyson, c'est-à-dire le droit de nommer le curé.

Le 5 juillet 1665, il épouse Marie Anne SALLE, fille de Jacques Sallé, Conseiller du Roi, Auditeur Ordinaire en sa Chambre des Comptes.

Ils ont trois enfants : Jean-Baptiste, Eléonore qui épouse Isidore Marie LOTTIN DE CHARNY (dont la famille vendit la terre de Vaux-le-Vicomte à Nicolas FOUQUET), et Marie

Madeleine, qui épouse Gabriel Michel DE COMBES, Conseiller du roi, Président Lieutenant général en la Sénéchaussée d'Auvergne de la ville de Riom.

***Jean-Baptiste GUILLARD (1670-1713), Seigneur d'Amoy et Vicomte de Liffermeau, reçoit de Louis XIV des lettres d'Octroi et de nomination de Conseiller en son Grand Conseil le 16 avril 1695.***

Il épouse le 17 mai 1697 Marie Anne Catherine LE HAGUAIS DE MONTGIVRAULT, fille d'Adrien Le Haguais, Chevalier, Seigneur de Montgivrault, Valet de Chambre du Roi.

Leur fils Abel Jean Baptiste épouse en 1729 Elisabeth Jogues de Martainville dont il n'eut pas d'enfant et meurt en 1732.

Leur fille, Marie Claude, épouse<sup>8</sup> Jacques Philippe DE LA BAUME DE PERRENOT GRANDVELLE<sup>9</sup>, Comte de Saint Amour, Baron de Lachaux, Lieutenant Colonel du Régiment de Dragons de Languedoc. Veuve quelques années plus tard, et sans enfant, elle retourne habiter au château d'Amoy<sup>10</sup> avec sa sœur, Marie-Laurence qui sera sa seule héritière.

Deux autres enfants, Jeanne Françoise et Augustin Charles, non mariés, meurent sans descendance.

Ils ont une dernière fille Marie Laurence, qui suit.

***Marie Laurence GUILLARD DE BLEMARS (1720-1782)*** épouse en premières noces par contrat du 31 août 1729 Pierre Anne Estienne ROCHERON DE VOISINS, écuyer.

Son mari entre dans une famille de parlementaires alliée à plusieurs grands noms de la noblesse de robe : JOLY DE FLEURY, LAMOIGON, D'ARGOUGES, TURGOT ... et par les Le Haguais à d'autres familles de noblesse d'épée : BLOUET DE CANILLY, BOISSET D'ARVILLE ...

Il est cité en 1740 comme Avocat au Parlement. Le 21 mai 1740, il est pourvu par Louis XV, sur proposition du Duc d'Orléans, de la charge de Premier Président du Bureau des Finances de la Généralité d'Orléans.

Puis il devient trésorier de la Marine au port et arsenal de Brest. Il est permis de penser que l'attribution de cette charge est facilitée par ses relations familiales, principalement celle de son beau-frère, Jean-Baptiste MOUFLE, Trésorier Général des Troupes de la Maison du Roi.

---

<sup>8</sup> Le contrat fut passé, en présence de LOUIS XIV, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, par-devant Me. Meslin et son confrère, notaire à Paris le 15 novembre 1714.

<sup>9</sup> Il est un descendant de Nicolas Perrenot, né en 1486, qui devient à 46 ans le chancelier de Charles Quint. D. Anthony et M. Humbert, *Un grand ministre de Charles Quint, Nicolas Perrenot de Granvelle...op.cit.*

<sup>10</sup> L'inventaire après décès décrit le mobilier de « l'appartement de la Comtesse de Saint Amour », qui est situé à côté de la salle à manger et se compose d'une chambre et d'un cabinet dans la tourelle.

Marie Laurence Guillard, seule propriétaire des terres et seigneuries de son père, ses frères et sœurs étant morts sans postérité, possède aussi :

- ❖ Venant des Guillard : la terre de La Basme , paroisse de Couddes près de Saint Aignan ;
- ❖ Venant aussi des Guillard, environ 1500 toises de marais à Paris, rue de Grenelle, près de Saint Germain des Prés ;
- ❖ Venant des Le Haguais : la terre de Montgivrault en Champagne, paroisse de Lucy-le-Bocage, près de Château-Thierry.

Ils ont trois filles et un fils.

Leur fille Marguerite Laurence épouse Charles DE BEAUCLERC<sup>11</sup>, Baron d'Aschères et petit fils de MARGUERITE D'ESTAMPES. La baronnie d'Aschères est située à cinq kilomètres d'Amoy, et comprend, entre autre, le château de Tressonville aujourd'hui disparu et le château de Rougemeont qui abritait la garnison.

Leurs deux autres filles ne se marient pas et meurent sans descendance.

*Leur fils, Pierre Augustin ROCHERON D'AMOY (1735-1788) est Lieutenant des Vaisseaux du Roi au Département de Brest, Seigneur d'Amoy, Chevalier, Vicomte de Liffermeau, Seigneur d'Oison, Lueret, Courvoy, La Mainferme, Coulu, Bouin et autres lieux.* Les terres de Voisins ayant été vendues, au nom Rocheron s'attache celui de la terre d'Amoy.

Veuve en 1744, Marie Laurence GUILLARD épousa en secondes noces, le 24 janvier 1748, Jacques Pierre COEURET, Seigneur du Pont et de Secqueville, Enseigne de la Compagnie des Gardes du Pavillon Amiral et des Vaisseaux du Roi, puis Chevalier de Saint Louis et Lieutenant des Vaisseaux du Roi.

Ils ont un fils Augustin Charles Marie Félix Joseph COEURET DE SECQUEVILLE, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, Aide Major de sa Marine au département de Brest et chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, qui épousa Marie Josèphe DE LAMBOUR.

---

<sup>11</sup> Les Beauclerc descendent de Saint Charles Borromée, une statue du Saint autrefois dans la chapelle du château d'Amoy se trouve aujourd'hui chez les Saint Pol à Vouzon(41), au château d'Amoy-Trégy.

Marie Laurence GUILLARD décède au château d'Amoy le 4 octobre 1782<sup>12</sup>. Seules les terres d'Amoy, Liffermeau et des fermes alentours subsistent à l'inventaire<sup>13</sup>, les possessions de Champagne, Paris, Indre et Loire ont dues être vendues.

La même année, son fils Pierre Augustin Rocheron d'Amoy épouse Charlotte Elisabeth JOGUES DE GUEDREVILLE, fille mineure d'Augustin Guillaume JOGUES DE GUEDREVILLE, écuyer, Seigneur de Germonville, Conseiller Secrétaire du Roi, Maison Couronne de France près la Cour des Aydes du Royaume. Ils ont deux enfants Augustin Charles et Anne Marie Henriette, décédée à l'âge de 10 ans.

**Augustin Charles ROCHERON D'AMOY (1777-1838)** se marie en 1796 avec ANNE JOSEPHINE DE LA PLESSE<sup>14</sup>. Ils ont deux enfants Charles Augustin et Françoise Eléonore. Anne Joséphien meurt de chagrin en 1811, après avoir perdu sa fille Françoise Eléonore.

Leur fils, Charles Augustin, épouse sa cousine AGLAE ANNE MARIE DE BEAUCLERC en 1824. Ils font l'acquisition de terres en Sologne et font construire une nouvelle demeure familiale. Habité de ses souvenirs d'enfance, Charles Augustin reprend ce nom d'Amoy pour reconstruire à Vouzon (41) le château d'Amoy-Trégy<sup>15</sup>. Elu Maire de Vouzon en 1828, il occupe cette fonction jusqu'à sa mort en 1864. Ses descendants, la famille Saint Pol<sup>16</sup>, habitent toujours les terres de ce grand domaine qu'il a réuni autour du « nouveau » château d'Amoy.

Au lendemain de la Révolution, on sait qu'Augustin Charles Rocheron d'Amoy restaure les communs du château d'Amoy et toutes ses fermes. Il les vend les unes après les autres pour faire face à un train de vie dispendieux. Il vit seul entre Versailles et Amoy, son fils et sa belle-fille habitent Orléans et lui préférèrent « leur Amoy de Sologne ».

Le château d'Amoy et ses terres quitte la famille, une page se tourne.

---

<sup>12</sup> Son testament est daté du 18 juillet 1777.

<sup>13</sup> Archives privées de la famille Saint Pol

<sup>14</sup> Château de Plissay (45)

<sup>15</sup> Lieu-dit de Trégy

<sup>16</sup> De nombreuses archives concernant Amoy (Oison, 45) y sont encore conservées, elles m'ont été très aimablement prêtées par Monsieur de Guillebon que je remercie encore.

### 3. LES PROPRIETAIRES DEPUIS LE MILIEU DU XIXE

MAITRE PAUL-HENRI SIMON, NOTAIRE A PARIS achète le château d'Amoy et ses terres, y compris la ferme de La Brière, dernière ferme encore liée au château en 1838. Mécènes et fervents catholiques, ils restaurent l'église du village d'Oison, on y trouve d'admirables lustres, boiseries, peintures et vitraux. La pierre tombale de Jean-Baptiste Guillard est relevée, contrairement à celle de Jacques Hanapier qui le mériterait.

A Amoy, ils ne font pas de modification à l'intérieur du château mais ils restaurent la chapelle et posent un magnifique vitrail de Lorin, maître verrier à Chartres. Ils participent également à des restaurations dans différentes églises avoisinantes.

Leur fille, Madame Girardin revend Amoy vers 1920.

MONSIEUR ET MADAME HAYE sont propriétaires d'Amoy et ses terres jusqu'en 1960 environ. Ils font couper 20 hectares de bois pour augmenter la surface cultivable. Leur fils unique meurt pendant la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale et leur nièce, Madame Deliznier, hérite de leurs biens. Celle-ci ne conserve que la ferme de la Brière et vend le château d'Amoy et ses terres.

MONSIEUR ET MADAME ANDRE CASTEILLAS, DES EDITIONS CASTEILLAS, reprenne le château d'Amoy de 1960 à 1980. Ils remplacent le pont de bois qui enjambe les douves vers le sud par une terrasse bordée de pilastres de pierre.

MONSIEUR ET MADAME MICHEL ERMELIN, JOAILLIER, CO-FONDATEUR DE POIRAY, leurs succèdent jusqu'en 2005.

Nous avons fait l'acquisition de cette propriété en juin 2005 et nous y nourrissons de nombreux projets familiaux et culturels.

## C. LE SITE D'AMOY

### 1. UNE OCCUPATION ANCIENNE

Le site d'Amoy est remarquable à plusieurs égards :

- Les dénivellations du terrain prédestinent ce lieu à être choisi au milieu de la plaine de Beauce, celui-ci se trouvant sur une motte<sup>17</sup>;
- La présence d'eau en grande quantité dans son sous-sol et à seulement 18 mètres rend possible une défense avec des fossés en eau. Les douves qui entourent encore le château aujourd'hui ont apparemment été asséchées au début du XX<sup>e</sup> siècle;
- Le bois d'Amoy a de tout temps été une ressource naturelle à plusieurs égards (construction, chauffage, gibier...)

Ainsi on peut penser que les Romains s'établirent ici, car nous nous trouvons au carrefour des grandes voies romaines Orléans-Reims et Sens-Le Mans.

### 2. UN CHATEAU FORT

Ce site surélevé, agrémenté de douves et de tours de flanquement, laisse en effet penser qu'Amoy fut une place forte.

Le château primitif a les caractéristiques du petit château de plaine. Le plan médiéval pouvait être barlong flanqué de quatre tours d'angles avec une fortification de type privé, qui imbrique deux espaces clos ; l'un affecté strictement à la vie noble et l'autre affecté aux services, communément appelé « basse-cour ».

De cette ancienne maison forte ne subsiste à l'extérieur que le plan général d'un rectangle anglé de deux tours rondes et de fossés autrefois emplis d'eau.

Ces deux tours, sans doute découronnées et sans apparence résiduelle de créneaux, sont coiffées de toitures coniques ; une porte donne accès aux bâtiments contigus par une longue ouverture particulièrement étroite.

L'angle Sud-ouest conserve sa tour de flanquement circulaire qui abrite à sa base une pièce ronde, voûtée en coupole, dans laquelle on retrouve des embrasures d'archères.

---

<sup>17</sup> Voir cartes topographiques

La tour sud-est, également talutée à la base, laisse deviner leurs aménagements défensifs.

### 3. LE CHATEAU ACTUEL

C'est aux Architectes des Bâtiments de France ou des Monuments Historiques qu'il appartiendra de dater l'aménagement du logis en château d'agrément. Nous ne pouvons apporter à ce sujet que des hypothèses basées sur la nécessité de fonction et l'assise financière de l'initiateur des transformations.



*Façade Nord*

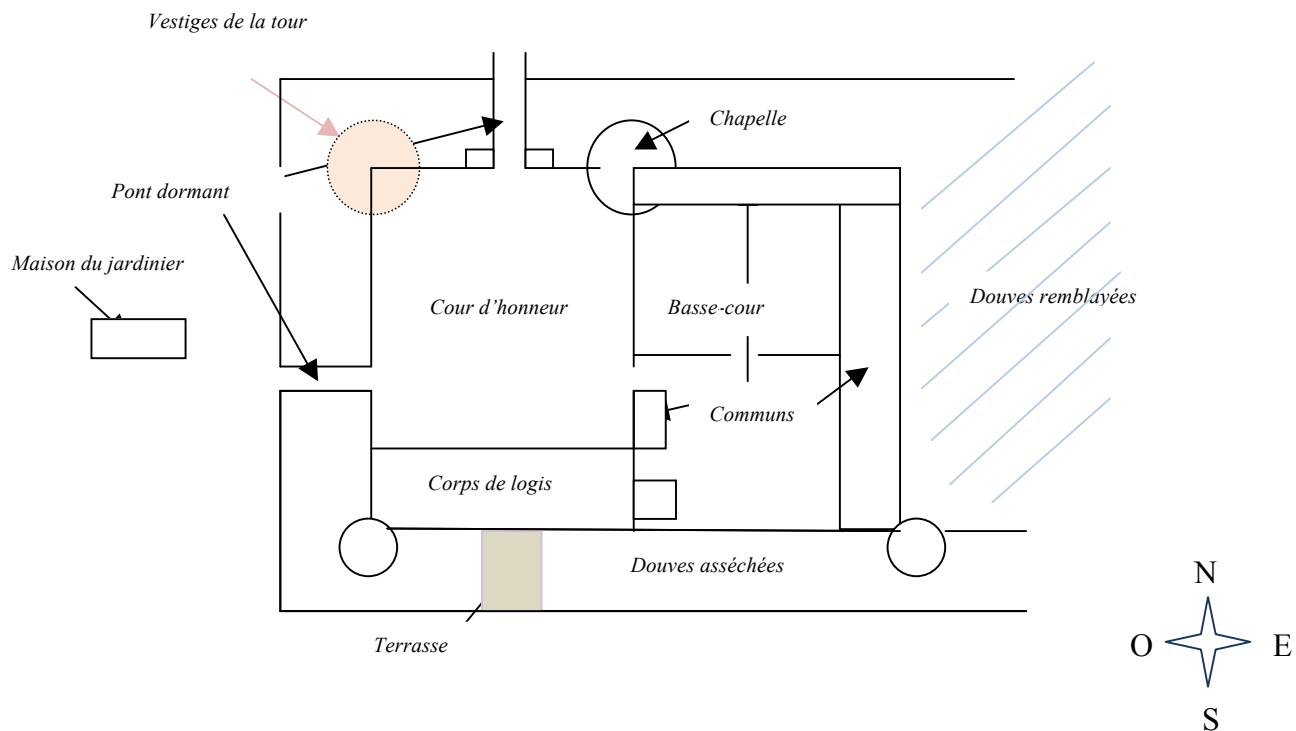
Ainsi savons-nous qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, un homme est très proche du pouvoir de part sa fonction de Grand maître des Eaux et Forêts du duché d'Orléans et en tant que Gentilhomme de Catherine de Médicis. Il est aussi maire d'Orléans en 1588-1589. C'est Jacques Hanapier. Amoy appartient en effet à la famille Hanapier depuis au moins 1487, date à laquelle Amy Hanapier épouse Marion Monceau. Est-ce lui qui « modernise » la place forte ? Toujours est-il qu'en 1574 et 1596 il obtient par lettres patentes<sup>18</sup> l'accord de Henri III puis de Henri IV

---

<sup>18</sup> Un projet de partage, daté du 17 novembre 1614, dressé par Me. Mignon, notaire à Orléans, fait mention de « cinq pièces de parchemin qui contiennent les lettres patentes et entérinements d'ycelles accordées par les Rois Henri III et Henri IV au Sieur Jacques Hanapier qui lui

d'établir un pont-levis et de fortifier Amoy. Jacques Hanapier, de part ses fonctions et sa proximité de la Cour, semble donc avoir l'apanage d'un haut et puissant seigneur pouvant ériger un château d'agrément sur les bases d'un logis médiéval. Les fortifications ne sont plus nécessaires au XVIe siècle ; par contre, elles participent à la position sociale.

L'architecture actuelle du château témoignant d'une transformation datant de la fin du XVIe ou du début du XVIIe siècle conforte cette hypothèse.



Depuis la départementale D161, une allée de tilleuls conduit au château. Après avoir franchi l'ancien pont-levis transformé en pont dormant, on pénètre dans la cour d'honneur par de hautes grilles encadrées d'imposants pilastres qui peuvent être des vestiges du pont levis.

En entrant, une chapelle<sup>19</sup> établie dans une tour ronde est coiffée d'un toit en ardoises polychromes surmonté d'un lanternon octogonal à essentage de planches. On y trouve un

permettent d'établir et avoir un pont-levis à sa maison et marchais d'Amoy et de le fortifier. Les dites lettres patentes données au mois d'octobre 1574 et le 18 juillet 1596 ». De précieux inventaires privés du XVIIIe siècle mentionnent eux aussi ces pièces de parchemin.

<sup>19</sup> En 1793, deux prêtres officiaient dans la paroisse d'Oison : François Joseph Sutin, curé, prêtre réfractaire qui mourut sur l'échafaud et le père Norbert, capucin attaché à la chapelle du château d'Amoy qui échappa aux recherches caché dans une cave sous la chapelle.

vitrail de Chartres de la maison Lorin<sup>20</sup> et un « ciel d'anges ». Cette tour faisait partie d'une porterie qui soutenait peut-être un pont-levis.



*La cour d'honneur, les pilastres d'entrée et la chapelle*

Les fondations de la deuxième tour aujourd'hui disparue sont encore visibles à gauche du pont dormant.

---

<sup>20</sup> Daté de 1906



*Dessin tiré d'un plan terrier de 1696<sup>21</sup>*

Le château en lui-même est constitué d'un corps de logis, édifié sur cave, flanqué d'une tour carrée à l'est et d'une tour ronde à l'ouest. Le corps de logis présente deux niveaux et un niveau de combles. L'ensemble est éclairé sur les deux façades par de grandes fenêtres à encadrement de pierre de taille. Deux larmiers règnent au niveau de la base et de la partie supérieure des fenêtres. Chaque façade possède une porte d'entrée qui occupe toute la travée centrale.

Au nord, cette porte, surmontée d'une baie vitrée carrée qui éclaire le vestibule, est encadrées par deux colonnes qui supportent un fronton triangulaire.

Au-dessus de la porte sud, on trouve un écusson avec une inscription illisible et une niche vide. L'étage des combles nettement marqué est éclairé par des lucarnes.

---

<sup>21</sup> Le dessin est tiré d'un plan terrier conservé aux Archives nationales sous la cote NIII Loiret 72 (1 à 13).



Le toit à quatre pans, recouvert d'ardoises, est percé par des œils-de-bœuf à ailerons témoins de l'aménagement des combles a priori au XVIII<sup>e</sup> siècle. Deux épis de faîtage particulièrement raffinés ainsi qu'une cloche à marteau ornent le faîte du toit. Une girouette orne la tour carrée.

On remarque également un cadran solaire en ardoise sur la façade sud du château.

A l'Est une tour carré abrite la réserve d'eau du château. Un impressionnant système permettait de monter l'eau puisée dans ce réservoir et d'en vérifier le niveau depuis à l'extérieur. Cette tour n'a pu être datée à ce jour, les avis divergent.



*Façade Est*

En ce qui concerne l'architecture intérieure et la distribution des pièces, elle ne semble pas avoir changé depuis le XVIIIe. Les inventaires de cette époque décrivent avec précision le plan actuel. La maison s'articule autour d'un vestibule central et un magnifique escalier en chêne distribue les étages. Les pièces ont gardé leur disposition d'origine. On trouve de nombreux éléments d'époque : plusieurs trumeaux, des volets intérieurs, des boiseries, des plaques de cheminée du XVII<sup>e</sup> siècle.

Seuls des spécialistes pourraient décrypter plus avant les transformations que poutres, charpentes et murs gardent en secret.

Les communs sont agrandis au XVIII<sup>e</sup> siècle, on parle dans l'inventaire de 1746 des nouvelles remises.



*La vue des communs depuis les combles*

On trouve près du château une cour pavée sur laquelle ouvrent l'écurie, la sellerie et la remise de la voiture ainsi que quelques remises et un bûcher. Au-dessus des communs étaient logés<sup>22</sup> la cuisinière, le cocher, le chanoine ...

Un mur sépare la cour pavée de la basse-cour : sur laquelle donnaient le logement des fermiers, le four à pain, une étable et une écurie<sup>23</sup> et un colombier, aujourd'hui disparu, on retrouve le sous-bassement de cette tour ronde dans l'angle nord est.

Aux lendemains de la Révolution entre 1803 et 1810, consécutivement à la mort de son père (part de l'héritage s'élevant à 143 031 francs) et de son grand-père Mr Jogues de Guedreville (part de l'héritage s'élevant à 385 277 francs), Augustin-Charles Rocheron d'Amoy fait réparer le château et la grange de la basse-cour, établi un pont sur les fossés qui le sépare du jardin ; il fait également réédifier les fermes de Lyphermeau, La Bouteillerie et la

---

<sup>22</sup> Les mêmes inventaires du XVIII<sup>e</sup> reprennent la description des chambres du personnel.

<sup>23</sup> D'après l'inventaire, mais les bâtiments ont été réaménagés à l'intérieur.

Main-Ferme. Il a déjà vendu le domaine de Poinville, une partie de la terre de Germonville, la maison, rue Croix à Orléans, et une partie de la manufacture des associés.

Un parc ancien de trois hectares existe toujours et entoure le château. Des allées de buis conduisent à une rotonde fleurie, à une roseraie, à un verger et à un jardin potager.



Au sud, un bois de 10 hectares percé d'allées cavalières offre d'agréables perspectives lors des promenades. Le descriptif du plan de masse des inventaires du XVIIIe évoque un « bois planté » précédant le « grand bois ».

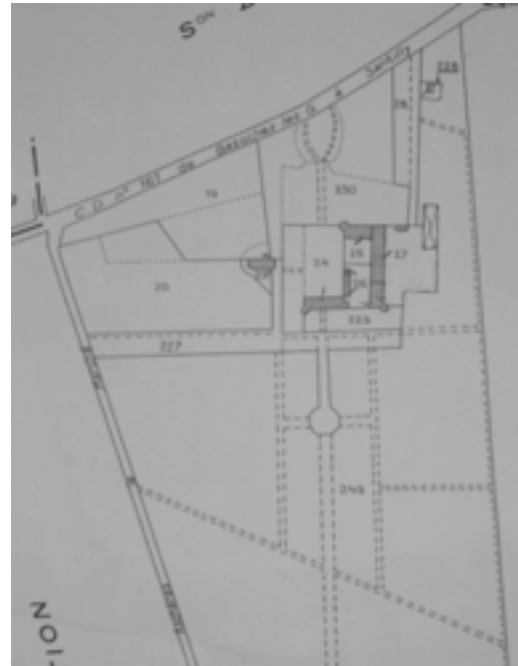


Un clos de vignes se situait à l'extrémité sud. Le « grand bois » est probablement la partie déboisée par Monsieur et Madame Haye au début du XXe siècle.

En rapprochant le cadastre actuel du cadastre Napoléonien, on constate l'assèchement des douves et la disparition de la tour d'angle Nord/Ouest. Le bois d'Amoy de plus de 30 hectares il y a seulement 30 ans contre les douze actuels, est encore découpé de belles allées cavalières témoins des perspectives dessinées autrefois.



*Cadastré Napoléonien*



*Cadastré actuel*

Il est intéressant de trouver à Amoy un ensemble très complet. Ainsi communs, écurie et sellerie, caves, fruitier, greniers à céréales, four à pain, maison du jardinier, potager et verger témoignent de la vie quotidienne des siècles passés.

L'alimentation en eau du château et du parc d'Amoy était assurée autrefois par un système hydraulique comprenant plusieurs puits. L'eau des puits pouvait être tirée soit à l'aide de poulies, soit avec une roue hydraulique actionnée par l'homme ou les animaux. En actionnant des engrenages, le système remontait l'eau du puits couvert<sup>24</sup> au niveau du réservoir situé dans la tour carrée, un autre puits alimentait les douves et permettait l'irrigation du potager et du verger. Il semble<sup>25</sup> que le système de remise en eau des douves soit opérationnel.

Un travail autour du système hydraulique d'Amoy semble donc particulièrement intéressant.

<sup>24</sup> situé dans la cour pavée des communs.

<sup>25</sup> L'acte de vente entre Monsieur Casteillas et Monsieur Ermelin le stipule en 1969.

**IL NOUS APPARTIENT AUJOURD'HUI DE PRESERVER CET  
ENSEMBLE ENCORE TRES COMPLET, DE PROTEGER CE SITE ET DE LUI  
FAIRE TRAVERSER NOTRE SIECLE DANS LE PLUS GRAND RESPECT DE  
SON HISTOIRE.**

